



**Tom
Mulcair**

 @ThomasMulcair
 fb.com/TomMulcair

ndp.ca // npd.ca

Tom Mulcair
NDP  NDP

O T T A W A
11 octobre 2015

Michèle Asselin
Directrice générale
Association québécoise des organismes
de coopération internationale (AQOCI)
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540
Montréal (Québec) H2L 1L3

Madame,

Je vous remercie d'avoir communiqué avec moi dans le cadre de la présente campagne électorale afin de connaître les engagements du Nouveau Parti démocratique sur certains enjeux concernant l'aide internationale, les droits de la personne et la lutte aux changements climatiques.

Afin d'adopter les Objectifs de développement durable, le NPD remettra la lutte à la pauvreté, les droits de la personne, y compris les droits sexuels et reproductifs des femmes au cœur de sa politique d'aide au développement. Le NPD est le seul parti qui s'est engagé à augmenter le budget de l'aide publique au développement. Un gouvernement néo-démocrate établira un échéancier afin d'atteindre un objectif de 0,7 % du RNB au titre de l'aide, et il majorera de 500 millions de dollars le budget de l'aide au cours de son premier mandat.

Le NPD reconnaît l'expertise des organisations de la société civile dans la livraison de l'aide, mais également dans l'élaboration des politiques entourant l'aide internationale et la solidarité internationale. Un gouvernement néo-démocrate est résolument engagé à travailler en collaboration avec les organismes de la société civile. Après des années de confrontation, le NPD nouera un dialogue ouvert et constructif avec le secteur.

Le NPD a pris plusieurs engagements en vue de renforcer la protection et promotion des droits de la personne des Canadiens et Canadiennes. Nous allons notamment :

- signer le Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur les droits des personnes handicapées;
- rétablir le Programme de contestation judiciaire;
- revoir le mandat de Condition féminine Canada, entre autres pour que des organismes qui défendent les droits des femmes puissent recevoir du financement. Nous allons aussi exiger la parité sur les conseils d'administration des sociétés d'État et 40 % de représentation féminine sur les conseils d'administration des entreprises sous juridiction fédérales. Notre plateforme comprend aussi des mesures pour lutter contre la violence faite aux femmes;
- appliquer la *Loi canadienne sur la santé* afin que toutes les femmes au Canada puissent avoir accès à des services de
-

- santé sexuelle et reproductive y compris des services d'interruption de grossesse;
- déposer une charte des droits environnementaux qui accordera à tous les Canadiens le droit de vivre dans un environnement sain;
 - rétablir le Programme de santé pour les réfugiés dans son intégralité, comme l'a ordonné la Cour fédérale;
 - annuler les changements discriminatoires que les conservateurs ont apportés à la détermination du statut de réfugié et veiller à ce que tout demandeur du statut de réfugié bénéficie d'une audience équitable et impartiale;
 - établir une relation de nation à nation avec les communautés autochtones, mettre sur pied une commission d'enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues, investir massivement dans l'éducation, dans les infrastructures ainsi que dans la préservation des langues et cultures autochtones;
 - ajouter l'identité et l'expression de genre aux motifs de discrimination dans la Loi canadienne sur les droits de la personne et dans le Code criminel.

En matière de respect des droits de la personne par les entreprises canadiennes à l'étranger, il y a longtemps que le NPD prône l'établissement d'un cadre pour la responsabilité sociale des entreprises auquel seraient assujetties les multinationales des secteurs minier, gazier et pétrolier du Canada lorsqu'elles exercent des activités à l'étranger. En 2005, le député néo-démocrate Ed Broadbent a demandé la réalisation d'une étude en comité qui a débouché sur les Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et sur un rapport novateur en 2007. Malheureusement, la stratégie de responsabilité sociale des entreprises du gouvernement canadien, qui émane du rapport des Tables rondes, fait fi des principales recommandations contenues dans ce rapport clé.

Le Bureau du conseiller en responsabilité sociale des entreprises, mis en place en 2009 par les conservateurs, s'est avéré peu efficace à fournir une voie de recours aux victimes potentielles de violations aux droits de la personne par les entreprises canadiennes. Dès le début, le NPD a eu de sérieuses réserves par rapport à ce bureau, notamment en raison du caractère volontaire du processus l'empêchant d'atteindre son objectif.

Les néo-démocrates préconisent depuis longtemps la nomination d'un ombudsman indépendant qui peut recevoir des plaintes, faire enquête et présenter des recommandations aux entreprises canadiennes ainsi qu'au gouvernement pour remédier à la situation, peu importe la volonté des entreprises de participer au processus ou pas. Le NPD croit aussi que les personnes qui se disent lésées par les activités d'une entreprise canadienne à l'étranger devraient être en mesure de recourir aux tribunaux canadiens afin d'obtenir justice. Le NPD a déposé à plusieurs reprises des projets de loi privés sur cette question (notamment C- 584, C-323, C-486 dans le cadre de la 41^e législature, 2^e session). Un gouvernement néo-démocrate agira sur la question et

poursuivra ses efforts en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Le NPD a aussi pris des engagements clairs en vue de lutter contre l'évitement fiscal, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux étrangers. Le NPD dotera le gouvernement d'un groupe de travail formé du ministère de la Justice et l'Agence du revenu du Canada pour serrer la vis aux fraudeurs du fisc. Nous prendrons des mesures concrètes pour limiter l'évitement de l'impôt et l'évasion fiscale en adoptant des mesures législatives pour forcer les entreprises à démontrer qu'une opération donnée sert une fin économique et non seulement à réduire le montant d'impôt payable. Nous renforcerons aussi les règles sur les prix de transfert.

Finalement, en ce qui concerne la lutte aux changements climatiques, le NPD est le parti qui a le plan le plus clair, concret et ambitieux. Nous allons déposer de nouveau le projet de loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques de Jack Layton pour nous assurer que le Canada atteigne ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre à long terme. Ce projet de loi fixe des réductions de 34 % sous le niveau de 1990 d'ici 2025. Nous allons également collaborer avec les provinces et les territoires pour élaborer un système pancanadien de plafonnement et d'échange qui fixe des limites d'émissions concrètes pour les principaux pollueurs du Canada. Notre plateforme comprend aussi une série de mesures en vue de passer à une économie verte, tels la rénovation domiciliaire et l'investissement dans les technologies vertes.

Je vous invite à consulter notre plateforme pour plus d'information : <http://xfer.ndp.ca/2015/2015-Full-Platform-FR.pdf>

Je vous remercie à nouveau d'avoir communiqué avec moi dans le cadre de la présente campagne électorale.

Veillez accepter, madame, mes cordiales salutations.



Tom Mulcair
Chef du Nouveau Parti démocratique